

Les mécanismes qui génèrent la violence en Corse

La violence politique en Corse est devenue endémique. Il ne suffit pas de condamner. Il faut aussi déceler les facteurs socio-économiques, culturels et institutionnels qui sont à l'origine de ce type de violence. Dans la mesure où on aura identifié ces facteurs on pourra mieux ajuster les réponses à la situation effective de la Corse, à ses aspirations et à ses besoins. C'est pourquoi nous avons tenté une analyse que nous voulions aussi objective que possible.

Les facteurs socioculturels

On ne peut sous-estimer la blessure identitaire. C'est elle qui s'est exprimée en premier lieu par manière de protestation à travers le recours à la violence. Le sentiment d'un honneur bafoué, le regard de l'autre avec son propre sentiment de supériorité, ont souvent servi de déclencheur. Comme si des Corses avaient vu dans cette violence le moyen d'exister, quitte à montrer eux-mêmes, en leurs réactions, un ego démesuré.

Dans notre histoire, l'étranger a été souvent perçu comme un danger latent pour une identité en mal d'affirmation. Un mot corse "u furesteru" sert à désigner l'étranger d'où qu'il vienne. L'histoire de nos vallées est telle qu'il est arrivé fréquemment que l'étranger, fût-il originaire du village voisin, soit à priori suspect. A l'échelle de la Corse, on peut estimer que l'insularité elle-même a généré un besoin de protection se traduisant par un repli sur soi et une violence prête à se déclarer. La violence n'est certainement pas une conséquence fatale de l'insularité. Celle-ci pourtant, comme l'histoire l'atteste, lui donne une coloration particulière.

D'année en année, on a vu croître le mal-être de la jeunesse. La violence y a trouvé l'un de ses foyers les plus vivaces. Cette violence, les jeunes en maintes occasions la retourne contre eux-mêmes. Le nombre des suicides en est sans doute une preuve. La conduite à risque fait partie elle aussi de cette violence à caractère suicidaire. Nos routes sont bordées de stèles macabres. Il y a de plus en plus, dans une certaine violence, une inquiétante gratuité, comme si certains jeunes en avaient absolument besoin pour s'affirmer. Sans compter, comme en témoignent des jeunes eux-mêmes, qu'il ne manque de cas ou des individus et des groupes parmi eux sont l'objet d'un embrigadement irréflecti. Après l'incendie qui s'est déclaré dans les locaux de la CTC le 12 janvier 2008, sont apparus des signes presque évidents de cet enrôlement intempestif.

Nous voici à un moment où l'on sent venir, compte tenu de la durée, une banalisation de la violence. Les actes violents font pratiquement partie du quotidien. Affirmer sa puissance, réussir individuellement ou collectivement : autant d'objectifs pour lesquels le recours à la violence risque de devenir un moyen parmi d'autres. On peut se demander si là n'est pas la question pour laquelle la réprobation de la violence n'arrive pas à être massivement et ostensiblement populaire.

Facteurs économiques

Avec les facteurs culturels, il faut faire une place importante aux facteurs économiques. Le non-développement de la Corse par lui-même recèle un potentiel de violence incontestable. L'absence de développement entraîne l'absence de perspectives d'avenir. Devant les lourdes incertitudes d'avenir les jeunes générations se comportent comme si elles n'avaient d'autres ressources de contestation que la violence, et souvent la violence la plus irrationnelle. Les générations antérieures, qui à travers l'exode ont vécu ailleurs leur vie professionnelle, se sont comportées fréquemment comme si la Corse n'avait d'autre raison d'être que celle de leur offrir, avec leurs racines, leur lieu de sépulture. Rien n'est plus démoralisant que l'impression de voir son pays traité comme un cimetière. Et voici que maintenant, au gré des spéculations foncières, se profile une dépossession de la terre. La prise de conscience est en train de se généraliser. Elle se fera de plus en plus aigüe. La question foncière pourrait être dans un proche avenir un facteur de conflit d'une extrême gravité. Ne faut-il craindre qu'il y ait là une source de violence majeure ?

Facteurs institutionnels

A ces facteurs culturels et économiques, il convient d'ajouter le dysfonctionnement des institutions. Les responsabilités de l'Etat sont lourdes. Pour qualifier le phénomène de la violence, on n'a jamais cessé de parler en terme d'ordre public à rétablir. Or la paix a besoin de bases autrement positives. La répression, quand elle veut l'unique remède, alimente elle-même la violence. Et que dire quand un préfet lui-même utilise des méthodes violentes. De plus la loi elle-même, dans cette île, ne peut être reçue comme bénéfique quand elle va directement à l'encontre de coutumes et de valeurs telles que l'hospitalité.

Les défaillances de l'état de droit, chaque fois qu'elles deviennent manifestes, tournent quasi automatiquement à une légitimation de la violence. S'il est des situations où plus qu'en d'autres l'Etat se doit d'être impeccable, c'est bien la situation de la Corse. Il est clair que, pour l'essentiel, la violence politique en Corse s'est donnée pour cibles les symboles de l'Etat. La tragédie qu'a représenté l'assassinat d'un préfet doit-elle même être lue dans la ligne de cette logique politique. Il faut remarquer aussi à quel point cette violence est fortement typée et ses moyens sont spécifiques. Le plasticage est devenu à cet égard une sorte de "marqueur identitaire". Quand on regarde comment la violence s'est manifestée durablement ou se manifeste encore dans des régions troublées comme l'Irlande ou le pays basque, on est frappé par une certaine spécificité de la violence qui s'exerce en Corse depuis bientôt quarante ans.

Le jeu démocratique en Corse est loin d'être encore aujourd'hui juste et normal. Les mentalités y ont leur part. L'Etat y a la sienne. "Tous les rouages institutionnels" existent, nous faisait remarquer un invité de la communauté "Sant'Egidio" Encore faut-il qu'ils fonctionnent. De plus, certains s'interrogent sur la définition légitime du corps électoral habilité dans cette île à se prononcer légitimement sur les enjeux de l'avenir de la Corse dans des élections locales telles que les élections territoriales. C'est une question délicate, mais qu'il faut savoir regarder en face, sans y projeter d'entrée de jeu des considérations ethniques.

Sur des questions d'ordre plus immédiat, comme celle du rapprochement des prisonniers politiques, les promesses, puis les hésitations et les délais plus qu'imprécis, sont cause de trouble et empêchent un véritable retour de la confiance. L'opinion, et d'abord les familles concernées, manquent du minimum d'explications claires dont elles auraient besoin.

Un constat

Il nous faut ajouter un constat. Certains estiment qu'un rapport de forces non violent aurait pu obtenir des effets bien plus positifs que la violence clandestine dont les dégâts s'avèrent dramatiques à bien des égards.

Même si aux yeux d'une certaine partie de l'opinion, c'est la pression exercée par la violence clandestine qui a abouti à des résultats objectifs, par exemple pour protéger nos rivages contre les risques d'un bétonnage généralisé. Le danger est grave ici de confondre explication et justification.

Pour ce qui nous concerne, nous y sommes très sensibles. Nous nous en tenons, répétons-le, au stade du simple constat.

L'enseignement à en tirer est le suivant : si capitale que soit l'exigence éthique, la condamnation n'a de chance d'être efficace que si elle s'accompagne d'une réflexion destinée à montrer pour aujourd'hui le caractère non seulement immoral mais inadéquat de ces méthodes de violence clandestine.

Ce constat nous amène à conclure que, quelle que soit l'évolution du rapport de forces sur le plan politique, une véritable négociation entre toutes les composantes de la société corse s'impose.

Cette négociation n'aura de chances d'aboutir que si elle s'ouvre sans aucun préalable.

Février 2009
Le groupe "Corte-96"

Site : corte96.org